



NOTE DE SERVICE
N°136-2020 (modifié et
actualise la note 134-2020)

Objet : COVID19 – VISITES EN MEDECINE, CHIRURGIE ET OBSTETRIQUE	
Références : DIR/PB/IP	Date : 19 octobre 2020
Destinataires :	
• Ensemble des services et visiteurs	

Compte tenu de l'évolution de la situation de l'épidémie Covid-19 sur le territoire du Puy de Dôme (dépassement du seuil d'alerte), de **nouvelles modalités de visite** aux patients du Centre Hospitalier de Thiers, seront appliquées à compter du mardi 20 octobre 2020.

1. **En Médecine Polyvalente, en Court Séjour Gériatrique, en SSR, en chirurgie, en USC et en UHCD :**

Les visites sont interdites. Elles resteront néanmoins possibles sur décision médicale pour les patients en fin de vie ou soins palliatifs.

2. **Les visites sont autorisées du lundi au dimanche :**
3. **Maternité :**
 - **Pas de visite** hors père
 - Les pères : pas de restriction mais 1 fois par jour (pas d'aller-retour) entre 8h et 20 h
 - Les nuitées **non autorisées** sauf pour les patientes mineures.
4. **Urgences** : les accompagnants ne sont pas autorisés (sauf exception)
5. **Consultations Externes** : les accompagnants ne sont pas autorisés sauf si le patient n'est pas valide.

Les visites sont **interdites** en dehors de ces horaires (sauf exception sur validation médicale)

Nous vous demandons d'être vigilants sur le respect des consignes :

- Hygiène des mains avec une solution hydroalcoolique à l'arrivée et au départ,
- Port de masque **obligatoire** dès l'entrée du Centre Hospitalier et **dans les chambres.**
- Distanciation sociale d'un mètre minimum, absence de contact physique
- Interdiction d'échange d'objets ou de denrées.
- Traçabilité des visites sur le registre.

Les personnes ne respectant pas les règles, auront les visites suspendues pendant 15 jours.

Je vous prie de bien vouloir diffuser cette information pour que chacun puisse en tenir compte.

Le Directeur

P. BEAUVAIS

